

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

PERSONNEL COMMUNAL

**MODIFICATION DE L'ÉTAT DES
POSTES**

Délibération : **07.2018.057**

Transmis en préfecture le :

9 juillet 2018

Séance du : **3 juillet 2018**

Compte-rendu affiché le **10 juillet 2018**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **27 juin 2018**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX (à partir du point 4), Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, François VURPAS (à partir du point 2), Marie-Paule GAY, Yves GAVault (à partir du point 6), Lucienne DAUTREY (à partir du point 2), Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry MONNET, Pascal BARD

Membres absents excusés à la séance

Fabienne TIRTIAUX (jusqu'au point 4), Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Yves GAVault (jusqu'au point 6), François VURPAS (jusqu'au point 2), Lucienne DAUTREY (jusqu'au point 2), Olivier BROSSEAU, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Stéphanie PATAUD, Gilles PEREYRON

Pouvoirs

Fabienne TIRTIAUX à Guillaume COUALLIER (jusqu'au point 4), Christian ARNOUX à Yves DELAGOUTTE, Isabelle PICHERIT à Bernadette VIVES-MALATRAIT, Olivier BROSSEAU à Mohamed GUOUGUENI, Serge BALTER à Marie-Paule GAY, Anne-Marie JANAS à Karine GUERIN, Stéphanie PATAUD à Aurélien CALLIGARO, Gilles PEREYRON à Thierry MONNET

RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer, sur proposition de l'autorité territoriale, les effectifs des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la Commune.

La présente délibération propose une modification de l'état des effectifs pour prendre en compte les réorganisations de services, les réussites aux concours et les derniers recrutements .

Le Comité technique réuni en séance le 8 juin 2018 a validé les propositions de modifications de postes suivantes :

Filière Administrative

- Création d'un poste d'Attaché à Temps Complet
- Création de 3 postes de Rédacteur à Temps Complet

Filière Médico-sociale

- Création d'un poste d'Éducateur de Jeunes Enfants à Temps Complet
- Création de 3 postes d'ATSEM principal 2^{ème} classe à Temps Non Complet (95%)

Filière Culturelle

- Création d'un poste d'Assistant de Conservation
- Suppression d'un poste d'Assistant de Conservation principal 2^{ème} classe

Filière Technique

- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique à Temps Non Complet (30/35°)
- Suppression de 2 postes d'Adjoint Technique à Temps Complet
- Création de 2 postes d'Adjoint Technique à Temps Non Complet (28/35°) et 1 poste d'Adjoint Technique à TNC (95%)

Filière sportive

- Suppression d'un poste ETAPS à Temps Non Complet (28/35°)
- Création d'un poste ETAPS à Temps Non Complet (30/35°)

Ci-dessous le tableau de modification des postes :

Grades ou emplois	CAT	Effectifs budgétaires au 07/06/2018	Effectifs pourvus	Dont TNC	Postes à créer	Postes à supprimer	Effectifs budgétaires au 04/07/2018	Dont TNC
FILIÈRE ADMINISTRATIVE								
Attaché	A	12	12	0	1	0	13	0
Rédacteur	B	8	8	1	3	0	11	1 (30/35)
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE								
Éducateur de Jeunes Enfants	B	2	2	0	1	0	3	0
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	C	18	18	0	3 (95%)	0	21	3
FILIÈRE CULTURELLE								
Assistant de conservation principal 2 ^{ème} classe	B	3	2	0	0	1	2	0
Assistant de conservation	B	0	0	0	1	0	1	0
FILIÈRE TECHNIQUE								
Adjoint Technique	C	48	44	6	3 (28/35°) et 95%	3 dt 1 (30/35°)	48	8
FILIÈRE SPORTIVE								
Éducateur Territorial des APS principal 1 ^{ère} classe	B	2	2	1	1 (30/35°)	1 (28/35°)	2	1

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **AUTORISER** les créations des postes cités ci-dessus;
- **AUTORISER** les suppressions des postes cités ci-dessus;
- **APPROUVER** en conséquence les modifications ci-dessus apportées au tableau des effectifs du personnel communal;
- **DIRE** que les budgets correspondants sont inscrits au budget de la Commune (chapitre 012).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE À L'UNANIMITÉ CETTE DÉLIBÉRATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON, Pascal BARD

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.